

Le *Star*, de Windsor, en date du 21 décembre 1960, à la page 2, renferme ce qui suit:

Pour le citoyen moyen, ce n'était qu'un mardi soir comme les autres que celui où l'honorable M. Fleming a présenté son petit budget.

(Texte)

Dans le journal *La Presse* du 22 décembre 1960, à la page 4, je relève un article de fond dont le titre est:

Un budget de palliatifs.

Et cet article de fond se lit comme il suit:

La plus grave des erreurs de M. Fleming, c'est de n'avoir pas cru le printemps dernier, malgré les avertissements qui lui venaient de toutes parts, que le chômage était sérieux. S'il avait pris, à ce moment-là, les mesures qu'il vient d'annoncer, la situation se serait peut-être améliorée au lieu d'empirer.

(Traduction)

Les extraits suivants ont paru dans les journaux du pays, et un résumé en a été reproduit dans la *Tribune* de Winnipeg, le 22 décembre 1960:

Voici ce que dit le *Citizen* d'Ottawa:

Les chômeurs du Canada doivent être prêts à tenir le coup durant l'hiver, qui sera long et dur.

Le *Sun* de Vancouver affirme, de son côté:

En ce qui concerne la stimulation immédiate de l'économie, elle est pour ainsi dire inexistante.

Puis, le *Times* de Victoria déclare:

Dans son dernier exposé budgétaire, M. Fleming essaie de rectifier trois ans de faux calculs financiers.

Le *Star* de Toronto écrit:

Le budget supplémentaire de M. Donald Fleming trouvera peut-être une petite place dans l'histoire pour avoir commencé à canadianiser notre économie. Mais il ne fait presque rien à l'égard d'une question plus urgente, celle d'assurer le retour au travail de près de 500,000 chômeurs.

Le *Globe and Mail* de Toronto émet l'avis suivant:

Le problème essentiel qui se pose à l'égard de l'économie canadienne reste toujours celui des prix forts causés par un coût de revient élevé, attribuable à son tour, dans une grande mesure, à des impôts considérables.

(Texte)

Monsieur le président, je pourrais citer des dizaines d'autres opinions désintéressées, condamnant le présent budget.

Puis-je ajouter, en terminant, que ce budget est tellement mince en idées nouvelles et remédie tellement peu à la crise que nous traversons, que nos amis d'en face n'en ont presque pas parlé, employant le temps mis à leur disposition à discourir sur le grand rassemblement libéral dont le succès les a affectés au point qu'ils ont oublié leur *Baby Budget*.

Ce budget aura été l'image du présent gouvernement: confusion, contradiction. Il a, entre autres choses, contredit le précédent et sera probablement contredit par celui qui le suivra.

(Traduction)

M. H. E. Monteith (Verdun): Monsieur l'Orateur, j'aimerais formuler quelques petites observations au sujet du budget. Je tiens aussi à féliciter le ministre des Finances (M. Fleming) des excellentes dispositions que le budget renferme. Je ne m'étendrai pas sur les nombreuses mesures qui ont été adoptées à la Chambre en vue de remédier à une situation qui se dessinait clairement avant que le gouvernement actuel prenne les rênes du pouvoir. Je me contenterai de mentionner deux mesures adoptées pendant la session en cours, qui intéresseront vivement, à mon avis, et mes commettants et la population canadienne tout entière.

Nous habitons un des pays les plus riches du monde; or c'est la façon de répartir ces richesses qui constitue notre gros problème. Nous nous apercevons tous que notre pays traverse une importante période de transition: nous passons du travail manuel à l'automatisation, d'une industrie à une autre, d'une région à une autre. De vieilles industries disparaissent, et des nouvelles surgissent. Certaines spécialisations perdent du terrain, tandis que de nouvelles sont en grande demande. Le gouvernement, à tous les échelons, s'évertue à atténuer les heurts des importants changements qui se produisent, mais je crois qu'il incombe à chaque Canadien d'assumer une grande part de la responsabilité. Lorsque nos ancêtres se sont établis au pays, ils n'avaient pas de programme de sécurité sociale, pas d'assurance-chômage, pas d'allocations familiales, pas de pensions de vieillesse. A partir de rien, ils ont dû élaborer des plans pour assurer leur propre sécurité.

Le gouvernement, au moyen de mesures législatives, le scientifique, par ses recherches, et l'industriel, par ses entreprises qu'il risque, mettent chaque jour des occasions à notre portée. Il appartient à chacun de se munir pour le combat qu'offre la rapide évolution de notre pays. Pour ma part, j'estime que grâce au bill n° C-49, loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle, le gouvernement offre à la jeunesse canadienne l'occasion d'acquérir les métiers et les spécialisations en demande dans nos plus importantes industries.

En outre, nos citoyens âgés, que l'évolution force malheureusement à chômer, peuvent, tout en touchant des prestations d'assurance-chômage, améliorer leurs connaissances dans